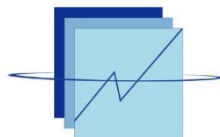


République du Sénégal  
Un Peuple - Un But - Une Foi



ANSD

Agence Nationale de  
la Statistique et de la Démographie

# INDICE DES PRIX A LA PRODUCTION INDUSTRIELLE (IPPI)

Octobre 2015

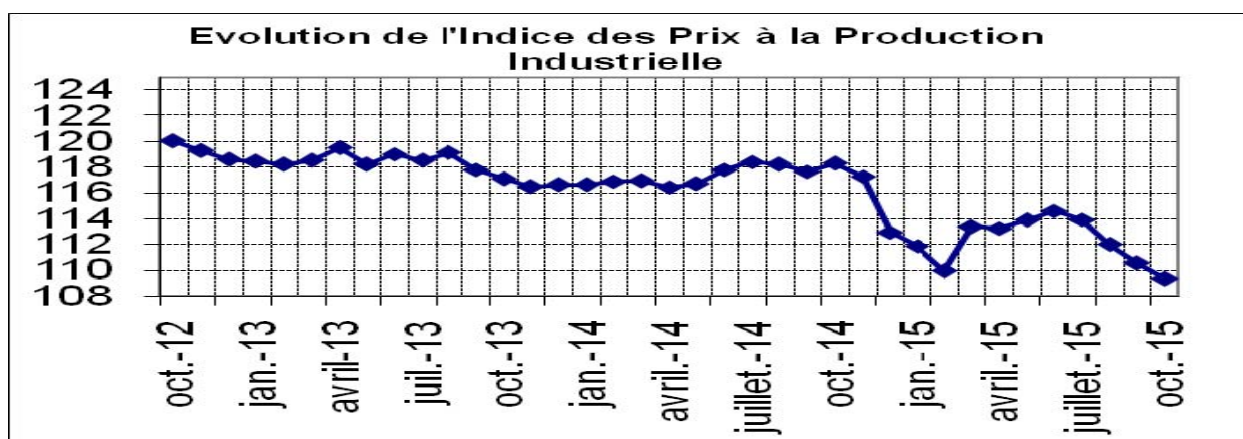


## Avertissements

L'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) met à votre disposition cette note mensuelle de l'Indice des Prix à la Production Industrielle (IPPI). Cet indice, base 100 en 2006, mesure l'évolution des prix à la production, départ usine, et hors marge de transport. Il couvre les industries extractives, alimentaires, chimiques, mécaniques, les industries textiles et du cuir, les industries du bois, du papier et du carton, de l'énergie, des matériaux de construction et les autres industries manufacturières. La nomenclature d'activités et de produits utilisée est celle des Etats membres d'AFRISTAT. Les indices sont de type Laspeyres, à pondération par les valeurs ajoutées de l'année de base. L'échantillon représente 69 entreprises couvrant 89,8% de la valeur ajoutée industrielle du pays. L'indice est publié au plus tard 45 jours après la fin du mois sous revue. Les prix présentés dans cette note se rapportent aux prix à la production. Le calcul des indices corrigés des variations saisonnières (cvs) n'est pas effectué.

## ANALYSE D'ENSEMBLE : Un repli des prix à la production industrielle

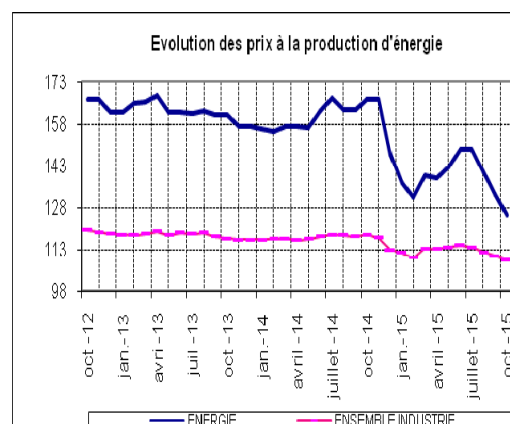
L'activité industrielle est marquée, en octobre 2015, par une inflexion de 1,1% des prix à la production par rapport au mois précédent. Une telle évolution découle de la baisse des prix à la production d'énergie (-5,4%), des industries alimentaires (-0,4%), des matériaux de construction (-0,3%), chimiques (-0,1%) et extractives (-0,1%). En revanche, le relèvement des prix à la production des industries mécaniques (+0,2%) n'a pas pu empêcher la tendance baissière des prix dans le secteur industriel. Au même moment, ceux des industries du papier et du carton, textiles et du cuir, et des autres industries manufacturières sont restés stables en rythme mensuel. Par rapport à octobre 2014, les prix à la production industrielle ont chuté de 7,6%. Les prix moyens des dix premiers mois de 2015 ont reculé de 4,4% par rapport à ceux de la période correspondante de l'année précédente.



## ANALYSE SECTORIELLE

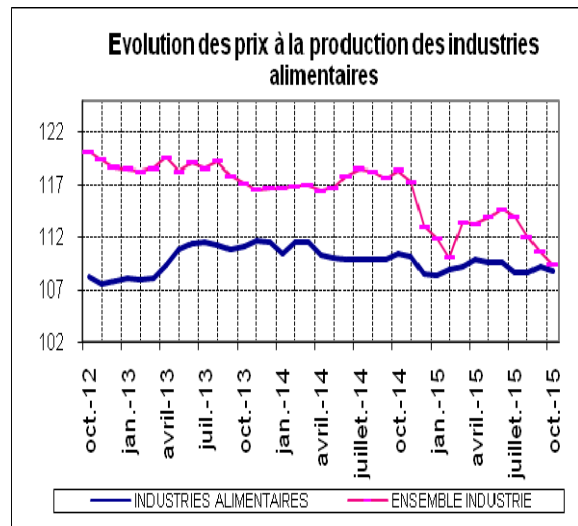
### Une baisse des prix à la production d'énergie

En octobre 2015, les prix à la production d'énergie se sont dépréciés de 5,4% comparés à ceux du mois précédent. Ce résultat est attribuable à la baisse des prix à la production d'électricité (-8,7%) consécutive au fléchissement des prix du fuel sur la période sous revue. Par rapport à octobre 2014, les prix à la production d'énergie ont baissé de 24,8%. Les prix moyens des dix premiers mois de 2015 se sont contractés de 13,7% par rapport à ceux de la période correspondante de l'année précédente.



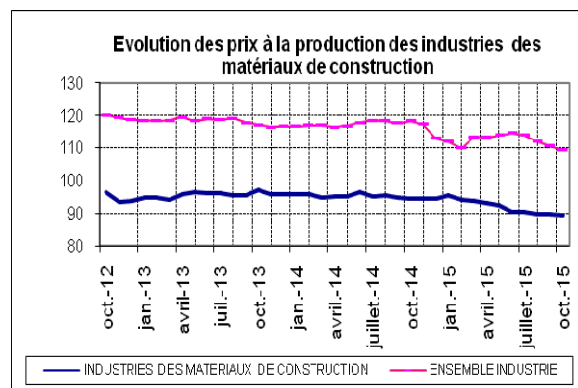
### Un repli des prix à la production des industries alimentaires

A la suite de la hausse notée le mois précédent, les prix à la production des industries alimentaires ont enregistré un recul de 0,4 % en octobre 2015 en variation mensuelle. Cette tendance baissière découle d'une contraction des prix des poissons, crustacés et mollusques (-2,9%) et des produits alimentaires à base de céréales (-2,1%). L'amélioration des prises en mer explique principalement la dynamique des prix de l'activité de transformation et de conservation de poissons, crustacés et mollusques. En variation annuelle, les prix à la production des industries alimentaires se sont minorés de 1,5%. Les prix moyens des dix premiers mois de 2015 ont baissé de 1,2% par rapport à ceux de la période correspondante de l'année précédente.



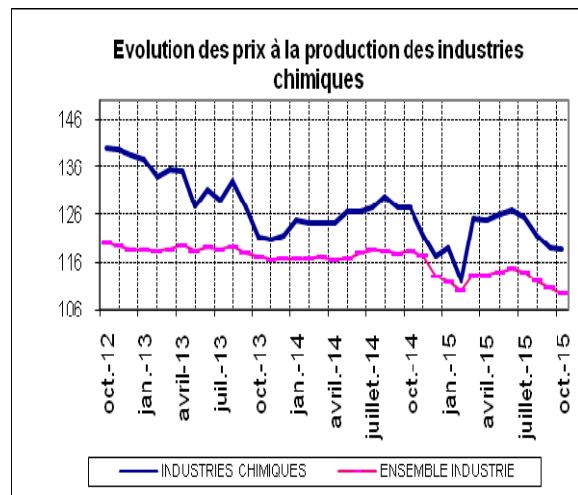
### Une diminution des prix à la production des industries des matériaux de construction

La baisse des prix à la production des industries des matériaux de construction observée le mois précédent s'est poursuivie en octobre 2015, avec un recul de 0,3%. Ce fléchissement est imputable à la baisse des prix du ciment en rythme mensuel. Comparés à ceux d'octobre 2014, les prix à la production des industries des matériaux de construction se sont réduits de 5,2%. Les prix moyens des dix premiers mois de 2015 ont affiché une baisse de 3,6% par rapport à ceux de la période correspondante de l'année précédente.



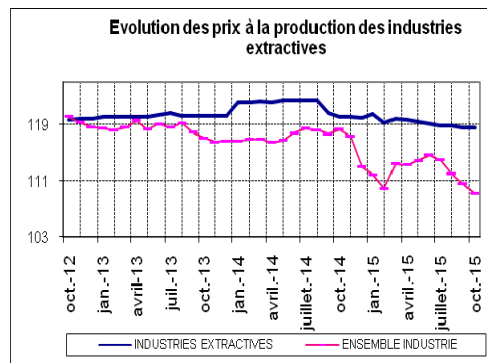
### Une réduction des prix à la production des industries chimiques

En octobre 2015, les prix à la production des industries chimiques ont baissé de 0,1% par rapport au mois précédent. Ce repli résulte principalement d'une régression des prix des produits pétroliers raffinés (-0,4%). Le relèvement des prix des produits en matières plastiques (+0,3%) et chimiques de base (+0,1%) a toutefois atténué la tendance baissière des prix à la production de cette branche. Par rapport à octobre 2014, les prix à la production des industries chimiques ont diminué de 6,8%. Les prix moyens des dix premiers mois de 2015 ont fléchi de 3,5% par rapport à ceux de la période correspondante de l'année précédente.



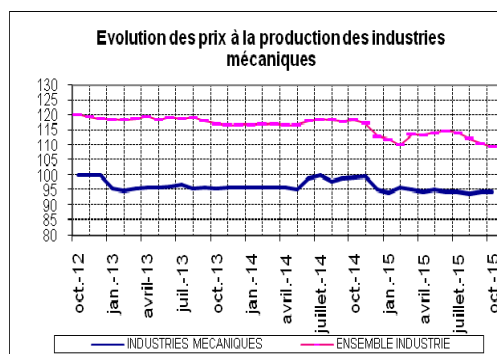
### **Une contraction des prix à la production des industries extractives**

Comparés à ceux du mois précédent, les prix à la production des industries extractives sont ressortis à -0,1% en octobre 2015, sous l'effet d'un recul des prix de pierre, de sable et d'argiles (-0,2%). Au même moment, le phosphate, le sel et le natron ont conservé le niveau de leur prix du mois précédent. Par rapport à octobre 2014, les prix à la production des industries extractives se sont réduits de 1,4%. En moyenne, sur les dix premiers mois de 2015, ils se sont rétrécis de 2,2% par rapport à ceux de la période correspondante de l'année précédente.



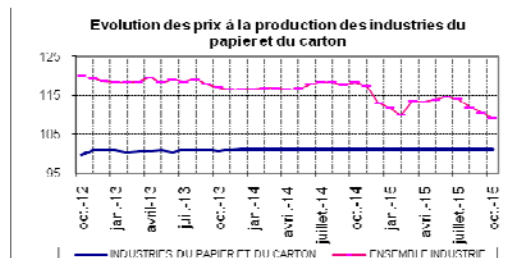
### **Un accroissement des prix à la production des industries mécaniques**

En octobre 2015, les prix à la production des industries mécaniques ont enregistré une hausse de 0,2%. Ce résultat est imputable à l'accroissement des prix des autres ouvrages en métaux (+0,6%). Hormis ces produits susmentionnés, les prix des autres composantes de la branche se sont stabilisés en rythme mensuel. Par rapport à octobre 2014, les prix à la production des industries mécaniques ont diminué de 4,8%. Les prix moyens des dix premiers mois de 2015 ont fléchi de 2,9% par rapport à ceux de la période correspondante de l'année précédente.



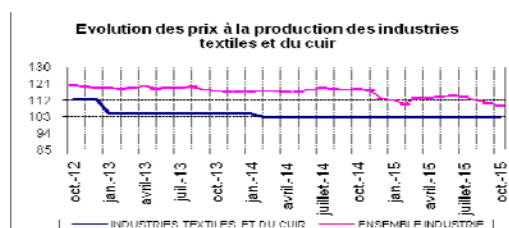
### **Un maintien des prix à la production des industries du papier et du carton**

En octobre 2015, les prix à la production des industries du papier et du carton sont demeurés fixes par rapport au mois précédent. En variation annuelle, ils sont restés inchangés. Les prix moyens des dix premiers mois de 2015 se sont stabilisés par rapport à ceux de la période correspondante de l'année précédente.



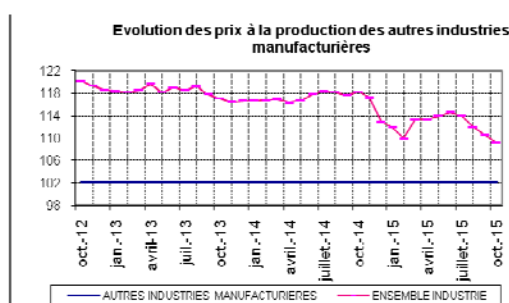
### **Une stabilité des prix à la production des industries textiles et du cuir**

Les prix à la production des industries textiles et du cuir ont stagné en variation mensuelle et annuelle. Les prix moyens des dix premiers mois de 2015 ont baissé de 0,2% par rapport à ceux de la période correspondante de l'année précédente.



### **Une fixité des prix à la production des autres industries manufacturières**

Les prix à la production des autres industries manufacturières sont restés stables en rythme mensuel ainsi qu'en variation annuelle. Les prix moyens dix premiers mois de 2015 ont connu un niveau inchangé par rapport à ceux de la période correspondante de l'année précédente.



**Tableau 1 : INDICE DES PRIX A LA PRODUCTION INDUSTRIELLE BASE 100 EN 2006**

	Pond.	oct.-14	nov.-14	déc.-14	jan.-15	fév.-15	mars.-15	avril.-15	mai.-15	juin.-15	juillet.-15	août.-15	sept.-15	oct.-15	oct.-15/ sept-15	10 mois 2015/ 10 mois 2014	oct.-15/ oct.-14
<b>INDUSTRIES EXTRACTIVES</b>	<b>43</b>	<b>120,1</b>	<b>120,1</b>	<b>120,0</b>	<b>120,5</b>	<b>119,3</b>	<b>119,8</b>	<b>119,6</b>	<b>119,3</b>	<b>119,0</b>	<b>118,8</b>	<b>118,8</b>	<b>118,5</b>	<b>118,4</b>	<b>-0,1</b>	<b>-2,2</b>	<b>-1,4</b>
Extraction de phosphate	16	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	0,0	-1,3	0,0
Extraction de pierre, de sable et d'argiles	12	145,9	145,9	145,6	147,3	143,0	145,0	144,2	143,1	142,2	141,4	141,4	140,3	140,0	-0,2	-5,3	-4,0
Extraction ou production de sel et de natron	15	113,2	113,2	113,2	113,2	113,2	113,2	113,2	113,2	113,2	113,2	113,2	113,2	113,2	0,0	0,0	0,0
<b>INDUSTRIES ALIMENTAIRES</b>	<b>408</b>	<b>110,4</b>	<b>110,1</b>	<b>108,4</b>	<b>108,3</b>	<b>108,9</b>	<b>109,1</b>	<b>109,8</b>	<b>109,5</b>	<b>109,5</b>	<b>108,6</b>	<b>108,5</b>	<b>109,1</b>	<b>108,7</b>	<b>-0,4</b>	<b>-1,2</b>	<b>-1,5</b>
Transformation conservation de poissons, crustacés et mollusques	41	133,6	132,4	123,3	122,6	129,3	130,3	131,0	130,2	129,8	122,6	120,7	127,4	123,8	-2,9	0,1	-7,4
Fabrication de corps gras alimentaires	48	114,5	114,5	114,5	114,5	114,5	114,5	114,5	114,5	114,5	114,5	114,5	114,5	114,5	0,0	0,0	0,0
Travail de grains, fabrication d'aliments pour animaux	71	104,6	104,0	98,8	98,8	99,2	100,3	103,6	102,6	103,0	103,0	103,0	103,0	103,0	0,0	-5,6	-1,6
Fabrication de produits alimentaires à base de céréales n.c.a	3	109,0	109,0	109,0	107,8	108,4	110,2	110,8	107,8	110,0	109,6	109,6	110,2	107,8	-2,1	-1,2	-1,1
Confiserie, chocolaterie	12	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	0,0	0,0	0,0
Fabrication de sucre	111	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	0,0	0,0	0,0
Transformation et conservation de fruits et légumes	15	98,7	98,7	98,7	98,7	98,7	98,7	98,7	98,7	98,7	98,7	98,7	98,7	98,7	0,0	0,0	0,0
Fabrication de condiments et assaisonnements	35	96,4	96,4	96,4	96,5	96,5	96,5	96,5	96,5	96,5	96,5	96,5	96,5	96,5	0,0	0,1	0,1
Fabrication de produits laitiers et de glace	18	124,8	123,2	121,8	120,0	118,2	117,1	116,4	116,5	116,1	110,0	112,6	111,3	110,4	-0,8	-7,6	-11,5
Fabrication de boissons	36	134,3	135,1	136,2	136,2	136,2	136,2	136,2	136,2	136,2	136,2	136,2	136,2	136,2	0,0	1,4	1,4
Fabrication de produits à base de tabac	18	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	0,0	0,0	0,0
<b>INDUSTRIES TEXTILES ET DU CUIR</b>	<b>16</b>	<b>102,8</b>	<b>102,8</b>	<b>102,8</b>	<b>102,8</b>	<b>102,8</b>	<b>102,8</b>	<b>102,8</b>	<b>102,8</b>	<b>102,8</b>	<b>102,8</b>	<b>102,8</b>	<b>102,8</b>	<b>102,8</b>	<b>0,0</b>	<b>-0,2</b>	<b>0,0</b>
Egrenage de coton	13	103,2	103,2	103,2	103,2	103,2	103,2	103,2	103,2	103,2	103,2	103,2	103,2	103,2	0,0	-0,2	0,0
<b>INDUSTRIES DU PAPIER ET DU CARTON</b>	<b>17</b>	<b>101,0</b>	<b>101,0</b>	<b>101,0</b>	<b>101,0</b>	<b>101,0</b>	<b>101,0</b>	<b>101,0</b>	<b>101,0</b>	<b>101,0</b>	<b>101,0</b>	<b>101,0</b>	<b>101,0</b>	<b>101,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
<b>INDUSTRIES CHIMIQUES</b>	<b>171</b>	<b>127,3</b>	<b>121,6</b>	<b>117,2</b>	<b>119,0</b>	<b>111,9</b>	<b>125,2</b>	<b>124,7</b>	<b>126,0</b>	<b>127,0</b>	<b>125,4</b>	<b>121,7</b>	<b>118,9</b>	<b>118,7</b>	<b>-0,1</b>	<b>-3,5</b>	<b>-6,8</b>
Raffinage pétrolier	47	170,8	163,6	148,3	130,4	125,6	139,9	138,9	144,5	145,9	143,2	127,0	120,6	120,1	-0,4	-25,9	-29,7
Fabrication de produits chimiques de base	50	133,1	120,2	120,2	143,5	123,9	154,7	155,0	155,0	156,7	154,3	157,3	154,0	154,0	0,1	26,8	15,7
Fabrication de produits pharmaceutiques	19	91,2	91,2	91,3	91,3	91,3	90,2	91,1	90,4	90,4	89,5	89,5	89,5	89,1	-0,5	-2,0	-2,3
Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien	24	98,3	98,3	98,3	98,3	98,3	98,3	98,3	98,3	98,3	98,3	98,3	98,3	98,3	0,0	0,0	0,0
Fabrication de peinture et vernis	10	102,0	102,0	102,0	102,0	102,0	102,0	102,0	102,0	102,0	102,0	102,0	102,0	102,0	0,0	0,0	0,0
Fabrication d'autres produits chimiques de base	2	77,2	79,0	81,5	83,8	79,7	86,6	78,0	68,3	69,9	71,8	72,0	72,4	72,0	-0,5	-5,3	-6,7
Fabrication de produits en matières plastiques	13	92,0	91,6	89,9	89,4	89,6	93,1	90,7	89,9	91,2	90,8	90,1	89,1	89,4	0,3	-4,3	-2,8
<b>INDUSTRIES DES MATERIAUX DE CONSTRUCTION</b>	<b>162</b>	<b>94,3</b>	<b>94,6</b>	<b>94,4</b>	<b>95,3</b>	<b>94,2</b>	<b>93,7</b>	<b>93,0</b>	<b>92,4</b>	<b>90,5</b>	<b>90,5</b>	<b>89,9</b>	<b>89,7</b>	<b>89,4</b>	<b>-0,3</b>	<b>-3,6</b>	<b>-5,2</b>
<b>INDUSTRIES MECANIQUES</b>	<b>28</b>	<b>99,3</b>	<b>99,4</b>	<b>95,1</b>	<b>94,1</b>	<b>95,7</b>	<b>95,1</b>	<b>94,5</b>	<b>94,9</b>	<b>94,5</b>	<b>94,2</b>	<b>93,7</b>	<b>94,3</b>	<b>94,5</b>	<b>0,2</b>	<b>-2,9</b>	<b>-4,8</b>
Produits de la sidérurgie	9	102,6	102,6	92,4	92,4	92,4	92,4	92,4	92,4	92,4	92,4	92,4	92,4	92,4	0,0	-9,4	-10,0
Fabrication d'autres ouvrages en métaux	8	108,9	109,4	105,9	102,4	107,9	105,8	103,6	105,2	103,6	102,8	100,7	103,0	103,6	0,6	0,5	-4,8
Fabrication de machines et matériels électriques	8	99,4	99,4	99,4	99,4	99,4	99,4	99,4	99,4	99,4	99,4	99,4	99,4	99,4	0,0	0,6	0,0
Fabrication d'équipement et appareils de radio, tv et communication	2	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	0,0	0,0	0,0
<b>AUTRES INDUSTRIES MANUFACTURIERES</b>	<b>13</b>	<b>102,2</b>	<b>102,2</b>	<b>102,2</b>	<b>102,2</b>	<b>102,2</b>	<b>102,2</b>	<b>102,2</b>	<b>102,2</b>	<b>102,2</b>	<b>102,2</b>	<b>102,2</b>	<b>102,2</b>	<b>102,2</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
<b>ENERGIE</b>	<b>141</b>	<b>166,5</b>	<b>166,5</b>	<b>147,3</b>	<b>136,9</b>	<b>131,5</b>	<b>139,5</b>	<b>138,4</b>	<b>142,7</b>	<b>149,0</b>	<b>149,0</b>	<b>140,6</b>	<b>132,4</b>	<b>125,3</b>	<b>-5,4</b>	<b>-13,7</b>	<b>-24,8</b>
Production et distribution d'électricité	82	200,2	200,2	167,3	149,4	140,0	153,8	152,0	159,3	170,2	170,2	155,7	141,6	129,3	-8,7	-19,9	-35,4
Captage, traitement et distribution d'eau	59	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	0,0	0,0	0,0
<b>ENSEMBLE INDUSTRIE</b>	<b>1000</b>	<b>118,3</b>	<b>117,3</b>	<b>113,0</b>	<b>111,9</b>	<b>110,0</b>	<b>113,4</b>	<b>113,3</b>	<b>113,9</b>	<b>114,6</b>	<b>113,9</b>	<b>112,0</b>	<b>110,6</b>	<b>109,3</b>	<b>-1,1</b>	<b>-4,4</b>	<b>-7,6</b>



### **Champ couvert**

En se référant à la classification traditionnelle des activités économiques en trois secteurs (primaire, secondaire, tertiaire), le calcul de l'Indice des Prix à la Production Industrielle (IPPI) se rapporte au seul secteur secondaire. Il ne prend en considération que l'activité productrice des entreprises industrielles et ne s'intéresse pas aux autres facettes de la vie des entreprises telles que la rentabilité, la situation financière, l'investissement, l'emploi, les échanges avec l'extérieur, etc.

### **Echantillon**

Les entreprises qui composent l'échantillon ont été choisies à partir de la dernière liste complète du répertoire du Centre Unique de Collecte de l'Information (CUCI). Cette liste a été étendue à d'autres entreprises avec le concours de l'Observatoire de l'industrie. Les entreprises sont classées par secteur d'activité. Les variables comme la valeur ajoutée, le chiffre d'affaires (CA) et les effectifs ont été retenues comme critères pour mesurer les performances industrielles. L'échantillon d'entreprises enquêtées couvre l'ensemble des dix branches d'activités industrielles. Il a été choisi en tenant compte de la représentativité générale, de la représentativité sectorielle ainsi que de la représentativité selon la taille des entreprises. L'échantillon définitif retenu pour le suivi de la conjoncture dans l'industrie compte 69 entreprises couvrant 89,8% de la valeur ajoutée industrielle du pays.

### **Modalité de tirage de l'échantillon**

Au niveau de chaque secteur, le tirage de l'échantillon est fait en deux étapes : la première est relative à la sélection des grandes entreprises de la strate. Un tri des entreprises par taille décroissante du chiffre d'affaires est effectué, ainsi que le calcul des proportions du CA des entreprises retenues dans la base de sondage et celui des proportions cumulées. Il est fixé un seuil de pourcentage cumulé de CA, une borne au-delà de laquelle toutes les entreprises sont retenues.

La deuxième étape consiste à la sélection des autres entreprises de la strate. Pour les entreprises dont le pourcentage du chiffre d'affaires est inférieur à la borne fixée, il est procédé à un échantillonnage par choix raisonné sur la base du chiffre d'affaires ou de critères de taille correspondant aux recommandations méthodologiques d'Eurostat.

### **Modalité de calcul des indices**

Le calcul des Indices des Prix à la Production Industrielle (IPPI) s'effectue de manière hiérarchisée en partant des indices élémentaires correspondant aux produits industriels caractéristiques aux indices de sous-branche et à l'IPPI national. Les indices élémentaires représentent le rapport du prix au cours du mois courant à celui correspondant à la moyenne de l'année de base. Les indices de sous-branches sont des indices de Laspeyres pondérant les indices élémentaires précédents relatifs aux produits selon leur poids respectif (pour l'année de base) dans la valeur ajoutée totale. L'IPPI est un indice de Laspeyres pondérant les indices de sous-branches précédents relatifs aux différentes sous-branches industrielles selon leur poids respectif dans la valeur ajoutée industrielle totale.

### **Diffusion**

Les indices sont présentés dans un tableau au niveau branche et sous-branche selon la nomenclature des activités et produits des Etats membres d'AFRISTAT. Ce tableau comporte les indices du mois, les indices des mois précédents de l'année en cours, les indices du même mois de l'année précédente, les variations entre le mois courant et le mois précédent, ainsi que celle du même mois de l'année précédente. Les indices sont disponibles au plus tard 45 jours après la fin du mois sous revue. Ils sont accessibles sur le site internet de l'Agence : [www.ansd.sn](http://www.ansd.sn). La diffusion de la publication mensuelle est faite largement en direction des utilisateurs (administrations nationales, médias nationaux et organismes internationaux etc.)

#### **AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE (ANSD)**

Directeur Général : **Aboubacar Sédikh BEYE**

Directeur Général Adjoint : **Babacar NDIR**

Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale : **Mbaye FAYE**

Chef de la Division des Statistiques Conjoncturelles : **Maxime Bruno NAGNONHOU**

Chef du Bureau des Enquêtes de Conjoncture : **Mamadou WONE**

Equipe de rédaction : **Mamadou WONE, Muhamed NDIAYE & Ndeye Fatou CAMARA**

Collaborateurs : **Birama MBAYE, Ibrahima BA, Nafy KANOUTE, Espérance N. SARR & Awa SEYDI**

Distribution : **El hadji Malick GUEYE**